Municipalité
de Sainte-Barbe

IMPLANTATION D'UN COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL ABRITANT UN ÉCOCENTRE SOUS-RÉGIONAL

Chère citoyenne,
Cher citoyen,

La municipalité de Sainte-Barbe verra sous peu un complexe environnemental s'implanter sur son territoire. Ce complexe abritera, entre autres, un écocentre sous-régional qui permettra l'accès à tous les Barberivains dans un premier temps puis, par la suite, aux citoyens des municipalités avoisinantes si tel est leur désir.

Complexe environnemental / situation géographique stratégique

Le complexe environnemental sera situé au 433, route 132 à Sainte-Barbe (grande courbe qui contourne le village, face au développement résidentiel) et accueillera un écocentre complet offrant un service de récupération et de tri à la source des résidus de construction, rénovation, démolition, plastiques. Nous souhaitons également offrir un service de réception et d'entreposage des résidus domestiques dangereux ainsi que la réception, l'entreposage et le tri d'autres matières comme le bois, les pneus, le textile, les encombrants… De plus, nous prévoyons faire installer au complexe environnemental une station de vidange pour eaux usées de VR (véhicules récréatifs) et de bateaux ainsi qu'une borne électrique. Enfin, plusieurs activités complémentaires pourraient s'ajouter au complexe au fil du temps.

La situation géographique exceptionnelle dont jouit la municipalité de Sainte-Barbe a été l'élément déclencheur pour l'implantation de ce complexe. En effet, et selon les statistiques livrées par le Ministère des Transports du Québec (DM@transports.gouv.qc.ca), le débit journalier moyen de véhicules qui transitent par la route 132 à Sainte-Barbe est de 9 100 dont 3 400 traversent le village par la route 202 alors que 3 700 contournent le village par la route 132. La municipalité de Sainte-Barbe est donc très bien positionnée stratégiquement.

Objectifs recherchés

Par l'implantation du complexe environnemental – écocentre sous-régional, le premier objectif, qui est la hiérarchie des 3 RV, sera atteint par la **R**éduction à la source, le **R**éemploi, le **R**ecyclage et la **V**alorisation. Le second objectif, qui découle directement du premier, est d'éviter les pénalités si les objectifs de recyclage fixés par le Gouvernement du Québec ne sont pas atteints (plan d'action 2019-2024 sur la gestion des Matières résiduelles) et d'augmenter les redevances/subventions gouvernementales selon la performance de la ou des municipalités.

VERSO

470, chemin de l'Église, Sainte-Barbe (Québec) J0S 1P0
Bureau : 450 371-2504 • Télécopieur : 450 371-2575 • Courriel : info@ste-barbe.com • Internet : www.ste-barbe.com

Aspect financier
Pour concrétiser l'implantation du complexe environnemental - écocentre sous-régional, la Municipalité doit procéder à un règlement d'emprunt.

Vous recevrez sous peu, un avis qui vous informera du processus complet auquel la Municipalité doit se soumettre. Le coût projeté de la taxe d'emprunt sera établi en fonction du nombre total d'unités (propriétés) de la municipalité de Sainte-Barbe et non pas en fonction de l'évaluation foncière de chaque propriété. Cette taxe spéciale avoisinera 35,00 $ par année dans le pire scénario.

Comme vous le savez, notre manière de travailler est d'aller chercher au maximum les subventions permises pour un tel projet (Recyc-Québec, Ministère des Affaires Municipales et de l'Habitation, Taxes d'accise, Fonds vert...) afin de déduire ces subventions de l'emprunt contracté et de réduire la taxe spéciale reliée au complexe environnemental - écocentre sous-régional. Nous y travaillons déjà en parallèle et notre projet est très bien reçu à venir jusqu'à maintenant. Mais pour le moment, nous devons avancer et procéder ainsi.

Votre soutien
Par cette feuille informative, nous espérons avoir votre soutien pour ce projet unique qui sera implanté dans notre municipalité. C'est reconnu, les Barberivaines et les Barberivains sont des gens dynamiques et avant-gardistes. Vous êtes déjà plusieurs à supporter ce projet qui contribuera à diminuer notre consommation des matières premières et mieux gérer nos matières résiduelles pour le bien-être de notre planète et nous vous en remercions. Si vous désirez plus d'informations ou nous laisser vos commentaires, nous vous invitons à communiquer avec nous par téléphone ou par courriel à info@ste-barbe.com.

Remerciements
Le conseil municipal désire remercier très sincèrement le comité de citoyens qui a pris part aux rencontres de réflexions et aux échanges du projet d'écocentre sous-régional qui a fini par aboutir à quelque chose de plus grandiose soit le complexe environnemental. Les membres du comité de citoyens sont mesdames Joanne Themens et Sylvie Théorêt et messieurs François Gagnon et Mario Chagnon.

Louise Lebrun, mairesse
Membres du conseil municipal